

10 ans de la Charte Main Verte

Synthèse de l'Atelier 1

« Charte Main Verte actuelle et perspectives d'évolution »



Animateur : Céline Philbert (DEVE- AEU- Conseiller Environnement - Main verte)
Rapporteur : Emilie Vayeratta (DEVE - AEU)
Experts : Laurent Delhaye (DEVE - AEU)
Laurence Baudalet (Graine de Jardins)

Participants :

Francesca Dandolo (Les jardiniers du 4^e - Jardin du Clos des Blancs Manteaux, 4^e), Gilles Roux, Françoise Pitras (Ville Main Jardin - Le Poireau Agile, 10^e), Odile Bouxirot (association du quartier Saint-bernard - Jardin Nomade, 11^e), Hervo Dominique (Leroy Sème, 15^e), Robic Martine, Cyril Michel, Denis Loubaton (Les amis des jardins du Ruisseau - les jardins du Ruisseau, 18^e), Lucile Skrzypczac (Halage - Jardin de l'Univert, 18^e), Jean Paul Potonet (JardizNeuf - Jardin Saint Serge, 19^e), Christian Thomasson (Amicale des Boulistes de Ménilmontant, Emmanuel Fleury, 20^e), Marcel Collet (Ferme de Paris, AEU), Lahcen Khamou, Etudiant.

Introduction des experts :

Laurent Delhaye, de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement, a participé à la création et à la mise en place du programme Main Verte de 2002 à 2009. Toujours en poste à la Ville de Paris, au sein de cette direction, il est aujourd'hui responsable du pôle ressource « Paris-Nature » de l'Agence d'Ecologie Urbaine.

Laurence Baudalet travaille pour l'association Graine de Jardins, tête de réseau Ile-de-France du réseau national « le jardin dans tous ses états » créé en 1997.

Laurence Baudalet a contribué à la création du programme Main Verte pour la Ville de Paris en 2002. De 1997 à 2001, elle a participé à la fondation du réseau « le jardin dans tous ses états » puis a contribué à la naissance d'une tête de réseau francilienne en étant co-fondatrice, en 2001 de l'association Graine de jardins qui a notamment créé le site Internet « jardinons-ensemble.org » en 2010.

L'histoire des jardins partagés parisiens a commencé au début des années 2000 lorsque plusieurs collectifs d'habitants se sont regroupés pour jardiner sur des terrains inoccupés de la Ville. Face à cet engouement populaire pour le jardinage collectif, la Ville de Paris a souhaité inscrire dans ses politiques publiques l'accompagnement de ces initiatives naissantes et créatrices de lien social.

C'est donc pour encourager le développement des jardins partagés, en s'inspirant de plusieurs initiatives à l'échelle internationale (New-York, Montréal, Lille, Lyon,) que la Ville a créé son programme Main Verte sur les jardins partagés en 2003 de façon à les rendre légitimes.

La charte Main Verte a été créée en 2003 suite à la mise en œuvre de ce programme afin d'accompagner la création et la gestion des jardins partagés sur le territoire parisien. Fort de son succès, ce programme fête en 2013 ses 10 ans d'existence et a donné naissance à plus de 70 jardins partagés signataires de la Charte à ce jour.

La charte Main Verte a inspiré d'autres villes de France (Montpellier Main Verte, Strasbourg, ...).

10 ans de la Charte Main Verte

Synthèse de l'Atelier 1

« Charte Main Verte actuelle et perspectives d'évolution »



Ouverture des jardins partagés

Le sentiment d'insécurité lors de l'ouverture des jardins partagés a été prioritairement abordé par les participants. Certains jardins connaissent des problèmes de dégradations, squat, personnes malveillantes, difficulté à gérer le flux de visiteurs pour des jardins victimes de leur succès.

La question est posée du rôle des adhérents dans la médiation sociale. Les adhérents jardiniers peuvent aussi, par la force des choses, remplir un rôle de médiateur, d'assistante sociale, d'éducateur spécialisé... Ils souhaitent ouvrir le jardin dans de meilleures conditions. Pour les jardins vivant de graves problèmes d'insécurité, différentes solutions ont été proposées :

- Ouvrir seulement 2 fois par semaine avec un nombre d'adhérents satisfaisant et non plus dès qu'un adhérent est présent, ce qui ne permet pas d'ouvrir dans de bonnes conditions de sécurité pour une personne seule.
- Bénéficier de la présence des agents de sécurité de la ville avec des rondes incluant le jardin partagé.
- Avoir un appui plus soutenu de la Ville de Paris dans le domaine social si nécessaire.

Evolution du jardin et de l'association gestionnaire

Quelques jardins partagés ressentent un besoin d'évolution dans la vie du jardin pour permettre le maintien des activités de jardinage et de création du lien social.

L'idée forte repose sur la professionnalisation des associations de jardins partagés et la possibilité d'évoluer, selon les projets portés par les associations, vers une autonomie financière et plus de liberté.

Une solution proposée est de permettre des activités commerciales tout en gardant l'éthique liée au jardin partagé. Par exemple autoriser la présence d'une buvette, vente de miel pour les jardins avec rucher. Se pose bien entendu la question du cadre réglementaire, qui nécessiterait d'être exploré.

Communication interne et externe

Le manque de communication avec la cellule Main Verte et la Ville, le manque de réactivité de la Ville et l'insuffisance du suivi et de l'accompagnement par Main Verte ont été soulevés par quelques participants.

Les adhérents souhaiteraient davantage de présence de la cellule Main Verte sur le terrain.

Parmi les solutions proposées, les adhérents aimeraient voir augmenter les moyens humains de la DEVE et particulièrement de la Main Verte, et ainsi avoir plus de visites de l'équipe Main Verte sur le jardin pour faire un bilan (au-delà du RDV annuel), ce qui générerait plus de rencontres avec les bénévoles des associations.

Ils souhaiteraient également que les jardiniers de la Ville et les agents d'accueil soient formés pour améliorer la cohabitation avec les jardins partagés.

Les associations présentes ont également exprimé le besoin d'être intégrées plus en amont dans la conception et l'aménagement des jardins partagés avec plus d'indépendance vis-à-vis du cahier des charges des paysagistes.

Espaces verts urbains

Les participants trouvent que les espaces verts manquent à Paris.

Les idées fortes proposées sont l'accès aux sites privés et le développement de l'agriculture urbaine. Des pistes de solution ont été envisagées comme le fait d'inciter les jardins privés à s'ouvrir, de favoriser la création de jardins en pied d'immeubles à l'instar de la campagne sur le compostage et de créer plus d'espaces verts dans la ville (arbres fruitiers, haies, etc.)

Place de l'animal dans les jardins partagés

Dans la réglementation en vigueur (règlement des parcs et jardins qui s'appliquent aux jardins partagés), les animaux domestiques sont interdits dans ces espaces.

Les adhérents aimeraient que la présence d'animaux domestiques dans les jardins partagés soit autorisée, légalisée et que les associations soient accompagnées dans cette démarche.

Autres points abordés

Concernant les analyses scientifiques liées aux problématiques de pollutions des sols actuellement en cours sur les potagers expérimentaux de la DEVE, les participants souhaitent être informés des résultats de l'étude et pouvoir la consulter.

Pistes à explorer au regard des moyens à disposition :

- ➔ Bénéficier de médiateurs et d'accompagnements pour assurer l'ouverture des jardins partagés au public dans de bonnes conditions pour tous.
- ➔ Avoir la possibilité de mener des activités commerciales.
- ➔ Renforcer l'équipe du pôle jardinage urbain - Main Verte pour mieux accompagner les associations.
- ➔ Intégrer davantage les associations à la phase de conception du projet.
- ➔ Inciter les projets de jardins partagés sur le domaine foncier privé.
- ➔ Autoriser la présence d'animaux domestiques dans les jardins partagés.
- ➔ Avoir connaissance des résultats de l'étude en cours sur l'impact des pollutions.